



Legal & General Bank
(France)

Services Bancaires,
Comptes Titres,
PEA

Conditions Tarifaires Générales
au 1^{er} avril 2011

Ce document a pour but de présenter les conditions applicables aux principales opérations bancaires, réalisées dans le cadre des comptes (titres et espèces) détenus par des personnes physiques auprès de Legal & General Bank (France) - LGB.

Il ne peut indiquer de façon détaillée l'intégralité des prestations assurées ; c'est pourquoi LGB se tient à la disposition de sa clientèle pour lui apporter tout renseignement complémentaire.

Toutes les conditions applicables s'entendent TVA (à 19,60 %) incluse.

Extrait standard des tarifs *

Liste des services	Prix en euros
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet	GRATUIT Hors coût d'accès à Internet
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	N.D
Carte de paiement internationale à débit immédiat	N.D
Carte de paiement internationale à débit différé	N.D
Carte de paiement à autorisation systématique	N.D
Retrait dans un DAB d'un autre établissement de la zone Euro avec une carte de paiement internationale	N.D
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone Euro	GRATUIT
Frais de prélèvement	GRATUIT
Commission d'intervention	GRATUIT
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	N.D

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.
N.D. : non disponible

1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

1.1. Ouverture, transformation, clôture

Ouverture et fermeture de compte	Gratuit
Ouverture de dossier de succession, ou de donation-partage	75 €

1.2. Relevés de compte

Relevé de compte mensuel, relevé de portefeuille trimestriel, relevé global (tous comptes confondus) trimestriel, duplicata de relevé	Gratuit
--	---------

1.3. Tenue de compte

Changement d'adresse, délivrance de RIB ou IBAN.....	Gratuit
--	---------

1.4. Services (en agence ou au Siège)

Remise de chèques libellés en euros, dépôt d'espèces, copie de documents, recherches simples	Gratuit
Remise de chèques libellés en devises	75 €

2. Banque à distance

Abonnement permettant la visualisation des comptes (soldes et mouvements) et des portefeuilles (stocks valorisés et mouvements) - hors coût d'accès à Internet	Gratuit
---	---------

3. Vos moyens et opérations de paiement

3.1. Cartes

Non disponible

3.2. Virements

Virement émis (France ou SEPA), ponctuel ou permanent, sous réserve d'un RIB/IBAN complet et correct, virement reçu de France ou de l'étranger.....	Gratuit
Virement émis vers l'étranger (hors SEPA).....	Commission de 0,12% du montant à payer (minimum 45 € et maximum 180 €)

3.3. Prélèvements / TIP

Mise en place ou révocation de prélèvement, frais par opération	Gratuit
Opposition sur prélèvement.....	25 €

3.4. Chèques

Demande et mise à disposition de chéquier en Agence ou au Siège (réservé aux comptes Cash Leader), demande de renouvellement.....	Gratuit
Envoi de chéquier à domicile (réservé aux comptes Cash Leader) en courrier recommandé avec accusé de réception	Refacturation des frais postaux
Emission de chèque tiré sur nos caisses, certificat de non paiement, opposition sur chèque ou sur chéquier, photocopie de chèque	25 €
Emission de chèque libellé en devises :	60 €

3.5. Opérations de change

Opération de change traitée simultanément à une opération de transfert ou de rapatriement telle que visée au paragraphe « Virements »	Gratuit
Toute autre opération consistant à acheter ou à vendre des devises au comptant.....	Commission forfaitaire de 25 €

4. Offres groupées de services

Non disponible

5. Irrégularités et incidents

5.1. Commission d'intervention **Gratuit**

5.2. Opérations particulières

Lettre de rappel pour régularisation **25 €**

Saisie-arrêt, avis à tiers détenteur, opposition administrative **75 €**

5.3. Incidents de paiement

Rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant des frais plafonné au montant du prélèvement pour tout prélèvement < 15 Euros), lettre d'information préalable et/ou lettre de mise en demeure, intervention auprès du Fichier des Incidents de Crédit aux Particuliers (FICP), mainlevée d'incident de paiement **25 €**

Rejet de chèque sans provision : *D'un montant inférieur ou égal à 50 Euros* **30 €**

D'un autre montant **50 €**

Facturés une seule fois pour les chèques présentés et rejetés à plusieurs reprises dans les 30 jours suivant le premier rejet.

6. Découverts et crédits

Les informations ci-dessous ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt.

6.1. Facilité de caisse et/ou découvert

Facilité de trésorerie susceptible d'être mise en place sur demande écrite du Client et confirmation écrite de l'accord de LGB, dans la mesure où les avoirs du client conservés par LGB autres que les placements de trésorerie sont supérieurs à 15.000 €. Garanties requises pour la mise en œuvre de cette facilité qui ne pourra excéder 70 % des avoirs détenus en compte.

Durée maximum du découvert **3 mois consécutifs**

Taux Effectif Global (TEG) applicable : *Découvert autorisé* **EONIA* + 2 %**

Découvert non autorisé **EONIA* + 7 %**

Frais de dossier **Gratuit**

*EONIA = Euro Over Night Index Average (taux de référence du marché monétaire européen)

6.2. Crédits à la consommation

Prêts d'une durée supérieure à 3 mois, pour lesquels un plan d'amortissement est prévu.

Le Taux Effectif Global (TEG) du prêt est déterminé en fonction de la durée du prêt, de la nature du bien financé, des garanties offertes et du montant de l'apport personnel.

Le taux d'intérêt applicable et les modalités de ces prêts sont fournis sur demande et après étude préalable.

6.3. Crédits immobiliers

Prêts d'une durée supérieure à 3 mois, pour lesquels un plan d'amortissement est prévu.

Le Taux Effectif Global (T.E.G.) du prêt est déterminé en fonction de la durée du prêt, de la nature du bien financé, des garanties offertes et du montant de l'apport personnel.

Le taux d'intérêt applicable et les modalités de ces prêts sont fournis sur demande et après étude préalable.

6.4. Cautions

Une caution bancaire est susceptible d'être mise en place sur demande écrite du Client et confirmation écrite de l'accord de LGB, dans la mesure où les garanties apportées sont constituées de titres conservés ou de contrats émis par Legal & General. Les avoirs admis en garantie sont retenus à hauteur de 80% pour les valeurs monétaires et obligataires et de 60% pour les actions et valeurs assimilées.

Coût annuel (frais prélevés lors de la mise en place ou du renouvellement à la date anniversaire) **De 0,50 à 2 %**

7. Epargne et placements financiers

7.1. Epargne bancaire

Compte rémunéré Cash Leader

Versement minimum à l'ouverture..... **10.000 €**

Taux d'intérêt **EONIA* - 0,50 %**

Intérêts crédités..... **Mensuellement**

**EONIA = Euro Over Night Index Average (taux de référence du marché monétaire européen)*

Compte à terme

La rémunération est déterminée en fonction du montant, de la durée du placement, ainsi que des conditions économiques générales et de la réglementation **Nous consulter**

7.2. Placements financiers

7.2.1. Frais sur transactions

OPC** du Groupe Legal & General (France)..... **Gratuit**

OPC** hors Groupe Legal & General (France)

Droits d'entrée, droits de sortie **Selon prospectus de l'OPC ****

Frais sur transaction **Gratuit**

Autres valeurs mobilières cotées

Courtage :

Nature de la valeur Place de négociation	Taux	Montant minimum
Actions & Obligations France & Europe	0,70 %	20 €
Actions Autres pays		90 €

7.2.2. Opérations sur titres **Gratuit**

Aucune commission n'est prélevée sur les opérations sur titres (coupons, souscription, attribution, échange, remboursement).

7.2.3. Droits de garde

OPC ** du Groupe Legal & General (France) **Gratuit**

Autres valeurs mobilières..... **0,30 % Maximum 250 €**

Ces frais s'appliquent à chaque dossier titres, PEA inclus. Ils sont prélevés intégralement à terme échu chaque début d'année et assis sur la valeur du portefeuille au 31 décembre précédent.

7.2.4. Transferts de titres

Transfert entrant..... **Gratuit**

Transfert sortant..... **20 € par ligne (minimum 75 € par compte)**

**** OPC : Organisme de Placement Collectif (SICAV ou FCP)**

8. Assurances et prévoyance..... Nous consulter

Résoudre un litige

Le Service des Opérations Clientèle est à la disposition du Client pour répondre à toute demande d'informations et traiter les éventuelles réclamations. Si la réponse apportée ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser par courrier au Département Conformité de LGB.

Par ailleurs, conformément à l'article L315-1 du Code Monétaire et Financier, LGB a nommé un médiateur qui peut être saisi, après épuisement des recours internes au sein de LGB, à l'adresse suivante : **Médiateur auprès de la FBF • BP 151 • 75422 Paris Cedex 09**

58, rue de la Victoire 75440 Paris Cedex 09

Téléphone : 01 55 31 24 00 • Télécopieur : 01 55 31 24 31

www.lgfrance.com

Société Anonyme au capital de 8.460.651 euros. RCS Paris 341 911 576

Etablissement de Crédit n° 14120